
Procès-verbal
Assemblée générale annuelle de l'AÉTÉLUQ
Local à déterminer et par WebEx, le 24 janvier 2018 à 18h30

Ordre du jour

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum et du droit de présence;**
 - 1.1. Constatation de la régularité de la convocation et lecture de l'avis de convocation;**
 - 1.2. Présentation du conseil d'administration;**
 - 1.3. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée;**
 - 1.4. Présentation des procédures d'assemblée;**
- 2. Adoption de l'ordre du jour;**
- 3. Lecture et adoption du procès-verbal de toute assemblée générale précédente;**
- 4. Bilan annuel des activités du conseil d'administration;**
- 5. Dépôt du rapport des états financiers;**
- 6. Nomination de la firme d'audit externe des états financiers pour la prochaine année;**
- 7. Ratification des actes posés par les administrateurs;**
 - 7.1. Ratification du non-renouvellement de l'affiliation de l'AÉTÉLUQ à la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente - FAEUQEP;**
- 8. Présentation et adoption du plan d'action;**
- 9. Présentation des prévisions budgétaires;**
- 10. Modification des Règlements généraux et politiques, le cas échéant;**
- 11. Élections pour les postes vacants;**
 - 11.1. Présentation du président d'élection et du secrétaire d'élection;**
 - 11.2. Rapport verbal du président d'élection;**
 - 11.3. Nomination de scrutateurs;**
 - 11.4. Présentation des candidats et période de question;**
 - 11.5. Vote par scrutin secret;**
- 12. Période de questions;**
- 13. Levée de l'assemblée;**

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum et du droit de présence;

Suite à la constatation du quorum, l'assemblée est ouverte à 18h41.

1.1. Constatation de la régularité de la convocation et lecture de l'avis de convocation;

La régularité de la convocation est constatée et l'avis de convocation est lu.

1.2. Présentation du conseil d'administration;

L'ensemble du conseil d'administration actuel est présent, soit Francis Gauthier, président par intérim sortant, Maxime Grenier, vice-président aux affaires politiques par intérim sortant, Francis Lévesque, vice-président académique par intérim sortant (à distance), Marie-Josée Viau, trésorière par intérim sortante

Présents: Francis Gauthier, Maxime Grenier, Francis Lévesque (à distance), Marie-Josée Viau, Martin Servant, Mélanie Sabourin, Jean-François Martel (à distance)

1.3. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée;

Résolution AGA-180124-01

Que M. Anthony Blond soit nommé président d'assemblée et M. Francis Bouchard soit nommé secrétaire d'assemblée de l'Assemblée générale annuelle 2018.

Proposé par Francis Gauthier et appuyé par Maxime Grenier, adopté à l'unanimité.

1.4. Présentation des procédures d'assemblée;

2. Adoption de l'ordre du jour;

Résolution AGA-180124-02

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Proposé par Marie-Josée Viau, appuyé par Martin Servant, adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de toute assemblée générale précédente;

Le directeur exécutif et secrétaire d'assemblée, M. Francis Bouchard, explique que la secrétaire d'assemblée de l'Assemblée générale annuelle du 8 mars 2017 n'a pas produit le procès-verbal de la rencontre.

4. Bilan annuel des activités du conseil d'administration;

Un bilan annuel des activités de l'AÉTÉLUQ est disponible. Quatre administrateurs, soit Francis Gauthier, Mélanie Sabourin, Marie-Josée Viau et Jean-François Martel,

déposent en séance un rapport individuel de leur travail d'administrateur ou d'administratrice. Ces rapports seront mis en ligne sur le site internet de l'AÉTÉLUQ.

5. Dépôt du rapport des états financiers;

Mme Marie-Josée Viau, trésorière par intérim, explique que les États financiers vérifiés ne sont pas disponibles. Jusqu'à la fin de l'année financière 2016-2017, l'association utilisait un service de tenue de livre externe et celui-ci n'a toujours pas transmis les informations nécessaires à la production des États financiers vérifiés au vérificateur externe. La documentation à être produite par l'AÉTÉLUQ a été fournie en novembre 2017 et des relances fréquentes ont eu lieu depuis.

6. Nomination de la firme d'audit externe des états financiers pour la prochaine année;

Résolution AGA-180124-03

Que l'AÉTÉLUQ aille de l'avant avec M. Richard Junior Akoa Akoa CPA pour effectuer une mission de compilation des états financiers pour l'année financière 2017-2018 de l'AÉTÉLUQ.

Proposé par Marie-Josée Viau, appuyé par Francis Gauthier, le vote est demandé.

17 pour; 1 contre; 4 abstention, adopté à majorité.

7. Ratification des actes posés par les administrateurs;

M. Francis Bouchard, directeur exécutif, explique qu'il n'y a pas de ratification des actes des administrateurs étant donné qu'il s'agissait d'un écueil des Règlements généraux avant la version du 12 décembre 2017. Il explique brièvement le concept de responsabilité des administrateurs envers la personne morale.

7.1. Ratification du non-renouvellement de l'affiliation de l'AÉTÉLUQ à la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente - FAEUQEP;

Résolution AGA-180124-04

Que l'Assemblée générale annuelle de l'AÉTÉLUQ confirme la résolution CA-171011-10 sur le non-renouvellement de l'affiliation à la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP).

Proposé par Martin Servant et appuyé Didier Maletto-Rock, adopté à l'unanimité.

8. Présentation et adoption du plan d'action;

M. Francis Bouchard, directeur exécutif, explique qu'il n'y a pas de plan d'action de

déposé étant donné qu'il s'agissait d'un écueil des Règlements généraux avant la version du 12 décembre 2017. De plus, il relève du conseil d'administration entrant, qui sera élu lors de cette assemblée, de déterminer les orientations de travail de l'AÉTÉLUQ puisqu'il s'agit de ceux et celles redevables aux membres.

9. Présentation des prévisions budgétaires;

Mme Marie-Josée Viau, trésorière par intérim, explique qu'il était impossible de préparer des prévisions budgétaires sans avoir la réalisation réellement de l'année financière 2016-2017. Tel qu'expliqué précédemment, c'est la firme externe de tenue de livre qui n'a toujours pas fourni ces informations.

10. Modification des Règlements généraux et politiques, le cas échéant;

Résolution AGA-180124-05

Que l'Assemblée générale ratifie les modifications aux articles 1, 2.1.1, 2.1.2, 3.1.3, 3.1.8, 3.2.2, 3.2.4, 3.3, 3.3.1, 3.3.2, 3.3.3, 3.3.4, 3.3.5, 3.4.3, 4.3, 4.4, 4.15, 4.17, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 6.2.1, 7.1, 8.1.3, 8.1.4, 8.1.5, 8.2, 8.2.1, 8.3.3, 8.4, 9.1.2, 9.1.4, 9.1.4.1 et 9.1.5 des Règlements généraux et aux articles 1.4, 1.4.2, 2.4.4, 2.4.5, 2.5.2 et 2.5.5 de la Politique de suspension et de destitution.

Proposé par Francis Gauthier, appuyé par Martin Servant.

Proposition d'amendement à l'article 5.2 des Règlements généraux pour enlever le secrétaire général du comité de vérification et rajouter un 4e choisi parmi les membres.

Amendement proposé par Didier Maletto-Rock, appuyé par Guillaume Giroux, vote demandé.

11 pour; 8 contre; 2 abstentions, adopté à majorité.

Proposition d'amendement de rajouter à l'article 9.1.4.1 des Règlements généraux que les modifications à la Politique d'allocation et de remboursement des dépenses doivent passer en Assemblée générale avant d'être effectives.

Amendement proposé par Didier Maletto-Rock, appuyé par Sylvie Marier, vote demandé.

11 pour; 8 contre; 4 abstentions, adopté à majorité.

Pour la proposition principale, le vote est demandé.

17 pour, 2 contre, 4 abstentions, adopté à majorité qualifiée.

11. Élections pour les postes vacants;

11.1. Présentation du président d'élection et du secrétaire d'élection;

Le comité électoral est composé de M. Anthony Blond, président d'élection, et M. Francis Bouchard, secrétaire d'élection.

11.2. Rapport verbal du président d'élection;

M. Anthony Blond fait le rapport verbal d'élection.

11.3. Nomination de scrutateurs;

Résolution AGA-180124-06

Que M. Martin Servant et M. Guy Brisebois soient scrutateurs de l'élection.

Proposé par Martin Servant et appuyé par Marie-Josée Viau, adopté à l'unanimité.

11.4. Présentation des candidats et période de question;

Chacune des candidatures a droit à trois minutes chronométrées de présentation, suivi d'une période de questions des membres. L'ordre de présentation est déterminée par la liste inversée des candidatures valides, qui sont inscrites selon l'ordre des postes dans les Règlements généraux. Pour les candidatures à un même poste, il s'agit de l'ordre de dépôt des candidatures. L'ordre de présentation est le suivant: Marie-Josée Viau; Francis Lévesque; Maxime Grenier; Francis Gauthier; Didier Maletto-Rock. M. Francis Bouchard assure le chronométrage et fait signe aux candidatures à deux minutes restantes, une minute restante, 30 secondes restantes et le décompte des dix dernières secondes.

11.5. Vote par scrutin secret;

M. Anthony Blond proclame les résultats:

Trésorerie: M. Marie-Josée Viau élue au premier tour avec 113 votes en faveur et 20 pour la vacance;

Vice-présidence académique: M. Francis Lévesque élu au premier tour avec 114 votes en faveur et 19 votes pour la vacance;

Vice-présidence aux affaires politiques: M. Maxime Grenier élu au premier tour avec 110 votes en faveur et 23 votes pour la vacance;

Présidence: M. Francis Gauthier est élu au premier tour avec 88 votes en faveur, 43 votes pour M. Didier Maletto-Rock et 2 votes pour la vacance.

Résolution AGA-180124-07

Que les résultats de l'élection 2018 du conseil d'administration soient entérinés.

Proposé par Martin Servant et appuyé par Mélanie Sabourin, adopté à l'unanimité.

12. Période de questions;

Tirage du remboursement de l'équivalent du prix d'un cours à la TÉLUQ: Mme Natasha Pagé remporte le tirage.

13. Levée de l'assemblée.

La levée de l'assemblée est décrétée par le président de l'assemblée par épuisement de l'ordre du jour à 21h15.

Francis Bouchard
Secrétaire d'assemblée

Martin Servant
Secrétaire général